

Baccalauréat professionnel

E52 Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Durée : 2 h 30 min

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il(elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le(la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

1^{re} PARTIE HISTOIRE

(valeur = 6)

Thème 1 : le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

1^{re} QUESTION (valeur = 1,5)

Définir la notion de « guerre froide ».

2^e QUESTION (valeur = 1)

Citer deux guerres ou crises majeures intervenant pendant la période de la guerre froide.

Thème 2 : vivre en France en démocratie depuis 1945.

3^e QUESTION (valeur = 1,5)

Définir les trois expressions suivantes : les 30 glorieuses, la décentralisation, les accords de Grenelle.

4^e QUESTION (valeur = 0,5)

Citer le nom de la ministre de la santé qui propose une loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse. (IVG)

5^e QUESTION (valeur = 1,5)

Expliquer comment s'est déroulé le processus de décolonisation en Algérie.

2^e PARTIE GEOGRAPHIE

(Valeur = 8)

Document 1 : le conflit autour des bassines dans les Deux-Sèvres

Quel est l'objectif des bassines agricoles ?

Ce projet de bassine dans les Deux-Sèvres est le deuxième des 16 réserves d'eau prévues dans un projet élaboré par un groupement de 400 agriculteurs du département, mis à mal par la sécheresse cet été et réunis dans la Coopérative de l'eau. En stockant l'eau l'hiver [...] dans ces réservoirs, ils estiment pouvoir réduire de 70% les prélèvements d'eau dans les cours d'eau en période sèche l'été. Ces cratères à ciel ouvert peuvent stocker jusqu'à 650.000 m³ (soit 260 piscines olympiques). Le projet est soutenu par le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu : "Il correspond à un principe simple : comment on évite, dans les situations de sécheresse que l'on connaît, d'aller prendre de l'eau dans les étiages, avec toutes les conséquences que ça peut avoir sur biodiversité", a-t-il notamment indiqué sur BMF TV à l'automne dernier.

Pourquoi les écologistes s'y opposent ?

D'abord parce que le stockage de l'eau en surface n'a pas de sens selon certains scientifiques, comme Christian Amblard* : la mesure n'est pas viable à long terme car en stockant de manière artificielle de l'eau, on assèche les sols et brise la continuité écologique. "C'est un contresens de créer des réservoirs d'eau en surface. L'eau récoltée dans les réservoirs, c'est de l'eau qui aurait dû se retrouver dans les sols ou dans les cours d'eau", a-t-il indiqué sur France info. Les écologistes dénoncent ainsi une perturbation du cycle de l'eau qui peut être dommageable pour la biodiversité, tandis que l'installation de ces bassines nécessite, en plus, la pose de bâches en plastique. Les opposants dénoncent en outre des "mégabassines" réservées à de grandes exploitations céréalières tournées vers l'exportation et la perpétuation d'un modèle agricole intensif, très consommateur d'eau et dommageable pour l'environnement. "On ne lutte pas contre les agriculteurs, on lutte contre les outils de l'agro-industrie qui fait disparaître les paysans", a déclaré Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne. "En 30 ans, le nombre de paysans a été divisé par trois".

*Christian Amblard est spécialiste de l'eau et des systèmes hydrobiologiques, Directeur de recherche honoraire au CNRS. *Source : Challenges.fr le 29.10.2022*

Document 2 : bassines de Sainte-Soline : les propositions de l'Agence de l'eau pour sortir du conflit.

[...] La manifestation contre le projet de grandes bassines agricoles dans les Deux-Sèvres avait donné lieu à de violents affrontements samedi 25 mars 2023. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a voté une motion* autour de trois points. Trois questions à Thierry Burlot, président de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Où en est le dossier ?

Plus personne ne se parle. Le territoire et ses 380 habitants sont souffrants, dépassés par la situation. Le constat, c'est que l'État reste tout seul face au projet porté par la Coopérative de l'eau. Alors que 40 millions d'euros sont en jeu, pour les 16 stockages envisagés, avec 20 millions de mètres cube prélevés. Ce n'est pas à l'État de tout faire tout seul. Il y a eu trop de maladroites accumulées, ça ne peut pas continuer comme ça.

Que proposez-vous ?

Après trois heures de débat, l'Agence de l'eau a voté [...] une motion*.

Un : mettre en place une gouvernance territoriale.

Deux : les chiffres sont contestés ? L'établissement public du Marais Poitevin doit remettre tous les chiffres à plat, dans la transparence, en tenant compte des récentes évolutions climatiques. Certains dénoncent un accaparement de l'eau par les plus gros agriculteurs ? L'eau est un bien public commun, qui doit être partagé entre tous, équitablement.

Trois : des compensations sont demandées ? Nous proposons des financements publics mais assujettis, en contrepartie, à une vraie transition agroécologique, baisse des intrants et pesticides, etc.

Ça ne risque pas de ne rester qu'un vœu pieux ?

Non. Ce vote unanime le démontre. Nous avons une responsabilité collective, un chemin à trouver pour que tous se reparlent et sortent la tête haute de ce dossier. Le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, nous soutient. Nous nous donnons pour objectif de créer ce pacte de gouvernance locale, associant intercommunalité, département, Région, Marais Poitevin et État. Avant la fin de l'année.

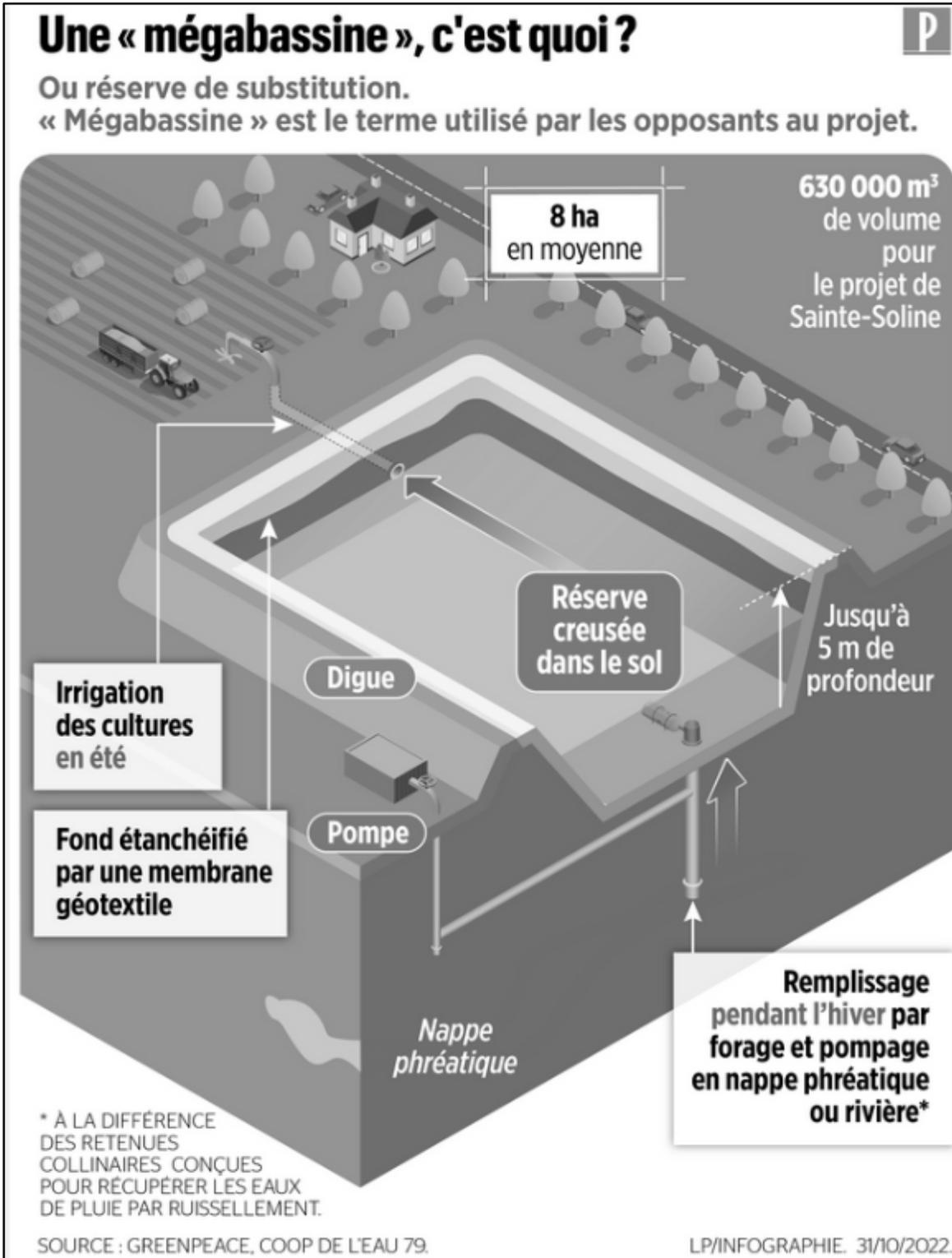
*Motion : proposition faite dans une assemblée délibérante par un de ses membres.

Article publié dans Ouest-France le 11/07/2023

Tourner la page

Page 4 sur 9

Document 3 :



Tourner la page

Page 5 sur 9

6^e QUESTION (valeur = 2)

Définir ce qu'est un conflit d'usage. Documents 1,2 et 3

7^e QUESTION (valeur = 1,5)

Citer l'objet du conflit d'usage dans la commune de Sainte-Soline. Documents 1 et 3

8^e QUESTION (valeur = 1)

Citer les deux parties en opposition dans ce conflit. Documents 1,2 et 3

9^e QUESTION (valeur = 2)

Résumer les deux points de vue divergents portés par les deux camps. Documents 1,2 et 3

10^e QUESTION (valeur = 1,5)

Citer trois propositions pour sortir de ce conflit d'usage. Documents 2 et 3

3^e PARTIE EMC

(Valeur = 6)

Document 4 : au-delà des fantasmes, quels sont les problèmes concrets que pose l'intelligence artificielle ?

[...] Si un certain imaginaire collectif, semble, de l'avis de la communauté scientifique, extrêmement exagéré, l'intelligence artificielle soulève toutefois d'autres problèmes bien plus concrets et pressants.

Inquiétudes pour l'emploi

L'une des craintes le plus souvent évoquées à propos des récents progrès de l'IA (Intelligence Artificielle) et de la robotique est leur impact sur l'emploi. Ces technologies vont-elles rendre l'humain obsolète pour certains métiers jusqu'ici épargnés par la mécanisation et la numérisation ? Rien n'est sûr. Plusieurs études sérieuses ont été publiées sur le sujet, qui tendent à... se contredire. Des chercheurs d'Oxford estiment, par exemple, dans une étude publiée en 2013, que 47 % des emplois américains sont menacés. Trois ans plus tard, l'OCDE affirmait, de son côté, que 9 % des emplois étaient menacés dans les vingt et un pays qui la composent.

Des programmes aussi racistes et sexistes que les humains

[...] Un certain nombre des technologies d'IA « apprennent » à partir d'énormes bases de données créées par des humains, dont elles doivent s'inspirer pour émettre des conclusions. Or, ces lots de données sont souvent biaisés. Résultat : plusieurs programmes ont déjà montré qu'ils reproduisaient le racisme ou le sexisme des humains. [...] L'IA apprend donc de nos propres préjugés pour mieux les reproduire.

Pirater l'esprit humain — et la démocratie

Eric Horvitz le dit sans détour : il craint « *des attaques de l'IA sur l'esprit humain* ». Cet éminent spécialiste de l'intelligence artificielle, directeur de Microsoft Research Labs, a listé, au festival SXSW qui s'est tenu en mars à Austin (Texas), les dangers potentiels de l'IA auxquels il faudrait, selon lui, réfléchir dès aujourd'hui. Ce qu'il entend par « attaques » n'a rien à voir avec un délire cyberpunk d'implantation de technologies dans le cerveau. Le danger est bien plus concret — et est, pour lui, déjà là.

Eric Horvitz évoque par exemple des programmes d'IA capables de rédiger un tweet « *spécialement conçu* » pour une personne. « *Sur quoi tweete-t-elle ? Quand est-ce qu'elle répond ? À quels événements a-t-elle participé ? Ces informations peuvent être*

utilisées pour concevoir un tweet tel qu'il est quasi impossible pour [la personne] de ne pas cliquer. » Une nouvelle étape pour la publicité ciblée, mais pas seulement. « *Des entreprises utilisent ces données pour personnaliser des messages, mais aussi pour influencer la façon dont les gens votent, comme Cambridge Analytica* ». Eric Horvitz évoque également le risque des « *fake news* », de fausses informations montées de toutes pièces, qui pourraient bénéficier de ces technologies : aujourd'hui, des programmes sont par exemple capables de faire dire ce que l'on veut à Barack Obama ou à Vladimir Poutine, en vidéo. Un problème qui n'est pas spécifique à l'intelligence artificielle, mais ces technologies permettent d'automatiser et de simplifier ces moyens d'influence [...]

Source : Le Monde, Morgane Tual Publié le 03 août 2017

11^e QUESTION (valeur = 1,5)

Expliquer la phrase soulignée. Document 4

12^e QUESTION (valeur = 1,5)

Recopier la mesure politique parmi les quatre proposées, pouvant être utilisée pour faciliter les prises de décisions sur ce sujet des IA (Intelligence Artificielle).

- Le laissez- faire.
- Le débat public.
- La dissolution de l'Assemblée Nationale.
- La fermeture des frontières.

13^e QUESTION (valeur = 1,5)

Résumer les trois problèmes que risque de poser l'arrivée de IA dans notre société.
Document 4.

14^e QUESTION (valeur = 1,5)

Citer trois autres problèmes concrets pouvant être posés par l'arrivée des IA. Document 4.